



SOS – Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

RAPPORT N° 463 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIÉ LE 27 OCTOBRE 2024

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 19 au 26 octobre 2024 et traite les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Durant cette période, au moins quatre (4) personnes ont été assassinées dans les provinces de Bujumbura et de Ngozi dont trois ont été tuées par balles tirées par un agent de la Police Nationale du Burundi (PNB). Une autre personne a également été grièvement blessée dans les mêmes circonstances.

Le rapport mentionne aussi un cas d'une de détention arbitraire en province de Rumonge et de deux (2) enlèvements de personnes par des agents du Service National de Renseignement (SNR) en mairie de Bujumbura et dans la province de Makamba.

1. Atteintes au droit à la vie et au droit à l'intégrité physique

- Dans la matinée de lundi 21 octobre 2024, le corps sans vie de Pascal Nshimirimana, agent de la BRARUDI (Brasseries et Limonaderies du Burundi), a été découvert dans la cuisine de sa maison située à la transversale 15, 13^{ème} avenue n° 15 de la zone de Maramvya, en commune de Mutimbuzi de la province de Bujumbura (ouest du Burundi), après trois jours de disparition.

D'après des sources familiales, Pascal Nshimirimana avait disparu dans la nuit de jeudi 17 octobre 2024 après qu'il est rentré à son domicile dans son véhicule vers 22 heures, après un moment passé à partager un verre de bière dans un bar appelé « Chez Blaise » de son beau-frère situé dans la même zone de Maramvya.

Le lendemain matin, un agent de la BRARUDI a essayé de téléphoner Pascal Nshimirimana (voir sa photo ci-dessous) pour l'avertir qu'un bus de cette société allait passer pour le prendre, mais que son téléphone était éteint. Des voisins, inquiets se sont rendus au domicile du défunt, ont constaté que le portail était ouvert

avec son véhicule à l'intérieur tandis que son domestique était absent. Celui-ci n'est revenu plus tard dans la journée que vers 14 heures, prétextant qu'il s'était rendu dans la ville de Bujumbura pour rendre visite à un ami.



SOS-Torture Burundi a appris que Pascal Nshilirimana était en situation de conflit conjugal et qu'il vivait seul avec son domestique après que sa femme a quitté le foyer conjugal avec tous leurs enfants.

SOS-Torture Burundi appelle à une enquête minutieuse et approfondie pour identifier les auteurs de cet assassinat et les traduire en justice.

- Dans la nuit de vendredi à samedi 26 octobre 2024, vers 3h30, un agent de la PNB connu sous le nom de Déo Ndayisenga, a tué trois personnes et grièvement blessé une autre par balles dans un bar « Umuco 2 » situé au chef-lieu de la commune et province de Ngozi (nord du Burundi).

Selon des témoins de la scène, Déo Ndayisenga, dans son état d'ébriété tué tour à tour la caissière du bar Ménémore Nduwayo surnommée Mémé d'une balle dans

la tête, la serveuse Chantal et un client qui étanchait sa soif, connu sous les pseudonymes de Chauffeur ou Gasongo. Dans son élan diabolique, Déo Ndayisenga a aussi grièvement blessé une autre fille prénommée Alice au niveau de l'épaule. Les corps des trois victimes ont été évacués à la morgue de l'hôpital provincial de Ngozi tandis que la fille blessée est en train de recevoir des soins au sein de la même structure sanitaire.

Les mêmes sources ont précisé que le criminel a aussi pris le large après la commission du crime et qu'il est recherché activement par la police.

SOS-Torture Burundi déplore l'usage abusif des armes à feu par certains agents de la PNB et exhorte les autorités policières à renforcer le contrôle et la formation de ses agents sur la bonne conduite.

Elle demande de rechercher activement l'auteur de ces crimes en vue de le traduire devant la justice et le punir conformément à la loi.

2. Atteinte au droit à la liberté de mouvement : arrestation et détention arbitraires

- Dans la matinée de jeudi 24 octobre 2024, une femme, Aline Niyonkuru (voir sa photo ci-dessous) a été arbitrairement arrêtée à son domicile situé au quartier de Kigwati I du chef-lieu de la commune et province de Makamba (sud du Burundi) avec son bébé de 5 mois. Les policiers l'ont arrêtée en remplacement de son mari ,qui venait de s'évader selon leurs dires. Son mari avait été arrêté le 24 octobre 2024, pour une dette non remboursée liée au commerce d'huile de palme.



Au moment où madame Aline Niyonkuru préparait de la nourriture qu'elle allait apporter à son mari, elle a été surprise de voir revenir les mêmes policiers qui ont aussitôt procédé à son arrestation à la place de son mari.

SOS-Torture Burundi exige la libération immédiate de madame Aline Niyonkuru, arbitrairement détenue avec son enfant, et rappelle que la responsabilité pénale et personnelle.

3. Cas d'enlèvement ou de disparition forcée

- Dans l'après-midi de mardi 22 octobre 2024, le colonel Léonidas Hatungimana alias Muporo, détenu à la prison centre de Bujumbura (ouest du Burundi), communément appelée Prison de Mpimba, a été enlevé par des agents du Service National de Renseignement (SNR) et conduit vers une destination inconnue.

Rappelons que le colonel Léonidas Hatungimana a été arrêté à son service à l'Etat-major général de la Force de Défense Nationale du Burundi (FDNB) au mois de septembre 2015 pour des accusations d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat et qu'il a été transféré à la prison centrale de Gitega, après quatre mois de torture au cachot du SNR, avant d'être muté à la prison de Mpimba.

SOS-Torture Burundi dénonce cette violation flagrante des droits des détenus et craint qu'il ne soit soumis à de nouvelles tortures au SNR.

- Dans l'après-midi de mercredi 23 octobre 2024, vers 15h30, Fleury Niyonkomezi un militant du parti CNL¹, âgé de 37 ans, a été enlevé par des agents du SNR dans le quartier de Birimba situé au chef-lieu de la province de Rumonge (sud-ouest du Burundi).

Selon des témoins, Fleury Niyonkomezi (voir sa photo ci-dessous), également évangéliste au sein de l'Eglise pour l'Unité du Saint-Esprit au Burundi (EUSEBU), se faisait enregistrer au centre d'enrôlement des électeurs de Birimba au moment où des agents du SNR en uniforme de la police à bord d'une camionnette Toyota Hilux double cabine blanche aux vitres teintées et plaques dissimulées l'ont arrêté et conduit à bord de ce véhicule vers une destination inconnue.

¹ Congrès National pour la Liberté.



Les mêmes sources ont précisé que des membres de la famille de Fleury Niyonkomezi, originaire de la colline de Buyenzi de la commune de Muhuta, en province de Rumonge et résidant au quartier de Birimba dans la même province, l'ont cherché dans tous les cachots officiels de la police, sans succès.

SO-Torture Burundi déplore la recrudescence de cas d'enlèvements opérés par des agents du SNR et demande au Président de la République, Evariste Ndayishimiye d'assurer un climat politique serein en vue des élections de 2025, et de mettre fin aux enlèvement orchestrés par des agents de sécurité.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.